



Changement de domicile comment faire pour le dvh

Par **letisse6**, le **05/05/2008** à **09:45**

Bonjour,

Je me suis séparée du père de mon petit garçons voila 3 ans. UN jugement pour le droit de garde a été statué. L'autorité parentale est conjointe, les droits de visites et d'hebergement sont fixés à un week end sur deux et la moitié des vacances scolaires. La résidence de mon petit garçon est fixée à mon domicile, j'en ai la garde depuis notre séparation.

Mon conjoint désirerai que nous habitions désormais ensemble. Le père de mon enfant et moi même résidons dans le même département (27) je devrais donc changer de département (78) pour vivre avec l'homme qui partage maintenant notre vie.

Quelles démarches devrais-je entreprendre concernant la garde de mon petit garçon?

Je vous remercie par avance et vous présente mes salutations les plus distinguées.